

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à vingt heures, les membres du conseil municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis à la mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 18 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents :

Mesdames : CHERBONNIER Pascale, FOULON Amélie, FRADET Florence, GAUTRON Isabelle, HERMANGE Fanny, MAILLET Corine, OLLIVIER Claire, VERLA Agnès.

Messieurs : ANDREAU Pascal, CHARBONNEAUX Pascal, CHAUVIN Jean-Sébastien, COHADIER François, DUBOIS Ludovic, LE SQUER Florian, YOUSST Johnny.

Absents excusés :

AVENET Charlène donne pouvoir à HERMANGE Fanny,
CHEVALIER Armand donne pouvoir à OLLIVIER Claire,
LAROUETTE Laura donne pouvoir à LE SQUER Florian,,
THUISSARD Sylvain donne pouvoir à DUBOIS Ludovic.

Madame FRADET Florence a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 11 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

I – INFORMATIONS DIVERSES**1.1 ÉTAT CIVIL**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal sur les divers enregistrements de l'état civil depuis le conseil municipal du 22 juin 2026 : 2 naissances, 0 mariage, 0 pacs, 1 transcription de décès et 0 décès.

1.2 AGENDA

- Commission Scolaire, le mardi 23 juin 2026 à 19h00,
- Skoda Race, le dimanche 28 juin 2026,
- Commission Communication, le mercredi 8 juillet 2026 à 19h00,
- Nage avec palme, le dimanche 5 juillet 2026,
- Commission Urbanisme et Environnement, le jeudi 9 juillet 2026 à 19h00.

1.3 REGISTRE DES DÉCISIONS

Numéro de décision	Date	Intitulé de la décision	Montant TTC
40	11/05/2026	BERGER-LEVRAULT-Fournitures Etat civil	114.86 €
41	11/05/2026	SIGNAUX-GIROD-Panneaux	972.37 €
42	19/05/2026	TRANSDEV-Transport enfants Piscine Bléré	765.00 €
43	26/05/2026	DALENCON-Alimentation panneau et borne	5 000.88 €
44	26/05/2026	CCBVC-Revêtement rue de la Gaudionnerie (s/acompte de voirie)	5 669.90 €
45	01/06/2026	GL DECORATION-Marquage sol s/diverses rue de la commune	8 389.80 €
46	01/06/2026	ETS LELOUP-Travaux toiture Restaurant scolaire	1 593.00 €
47	01/06/2026	VIGNEAU J.F-Portails cimetière	5 244.00 €
48	01/06/2026	SARL MBTP-Piliers portails cimetière	9 072.00 €
49	02/06/2026	CCBVC-Gravillonnage s/diverses rue de la commune (s/acompte de voirie)	15 000.00 €
50	03/06/2026	CCVBC-Revêtement bi-couche rue des hauts de vaux (s/acompte de voirie)	4 612.00 €
51	15/06/2026	CCBVC-Pose bordures-avaloirs rue des hauts de vaux (s/acompte de voirie)	15 941.10 €
52	15/06/2026	ALLOUARD K-Passage busé 11 rue des caves	3 180.60 €

53	15/06/2026	ACTHUIS-Constat huissier p/travaux busage chez un particulier rue de la Chouette	300.00 €
54	15/06/2026	L'UNIFORM-Vêtements EPI p/les ST	1 446.79 €

II – LES COMMISSIONS

2.1 Commission RPI Civray-de-Touraine/Chenonceaux

Madame le Maire indique que la commission RPI Civray-de-Touraine/Chenonceaux s'est réunie le 5 juin dernier. Claire OLLIVIER, adjointe aux Affaires Scolaires, fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

I – Informations diverses

La mairie de Chenonceaux a reçu un message d'une maman se plaignant de la maltraitance de son enfant par l'agent périscolaire de Chenonceaux lors de la pause méridienne. Elle demande une rencontre avec la Directrice d'école, un représentant de chaque commune et l'agent concerné. Cette rencontre est programmée à la mairie de Chenonceaux le jeudi 11 juin 2026 à 18h30. Au préalable, Jean-Claude AVELINE et Isabelle MILESI recevront l'agent le mardi 09 juin 2026 à 13h00.

Fanny HERMANGE informe que lorsque tous les agents périscolaires sont convoqués pour des réunions, y compris l'agent de Chenonceaux, celui-ci n'est jamais présent.

Suite au courrier recommandé envoyé conjointement par les deux communes à la Région avec copie au Député et au Sénateur concernant l'accompagnement des élèves dans le car le matin et le soir, aucun retour de la Région n'est parvenu à ce jour.

Le Conseil d'école aura lieu le 16 juin 2026. Les questions des parents sont recueillies jusqu'au 11 juin. Une nouvelle réunion RPI sera programmée si tel est le cas.

Deux demandes de dérogation scolaire sont faites pour la rentrée scolaire 2026-2027 à l'école de Chenonceaux. Jean-Claude AVELINE précise qu'elles peuvent être acceptées par rapport au nombre d'enfants scolarisés à la prochaine rentrée. Fanny HERMANGE informe qu'à Civray-de-Touraine, les parents et l'enfant sont reçus afin de connaître les raisons de la dérogation avant que la décision définitive soit prise.

II – Questions diverses

Néant.

2.2 Commission Urbanisme et Environnement

Madame le Maire indique que la commission Urbanisme et Environnement s'est réunie le 11 juin dernier. Pascale CHERBONNIER, adjointe à l'Urbanisme, fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 26 00025	1 Rue des Chevreuils	A	Piscine 30m2	Favorable suite régularisation de l'abri de jardin existant
037 079 26 00026	30 Rue André Delaunay	Uh	Aménagement des combles. Installation de 3 vélux	Favorable
037 079 26 00027	Le long de la voie SNCF/devant la station d'épuration	N	Coupe et abattage de bois	Favorable
037 079 26 00009	21 Rue Nationale	Upb	Installation de 6 panneaux photovoltaïques	*Procédure contradictoire du 19/05/2026

*suivie d'un arrêté de retrait + arrêté d'opposition le 10/06/2026 en attente de la régularisation du cabanon servant de support aux 6 panneaux photovoltaïques.

CERTIFICATS D'URBANISME

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Type de CU	Zone	Avis
CU 037 079 26 00028	Le Grand Clos	a	Ap	Favorable
CU 037 079 26 00029	29 Rue Nationale	a	Upb	Favorable
CU 037 079 26 00030	2 Le Port	a	N	Favorable
CU 037 079 26 00031	26 Rue Nationale	a	Upb	Favorable

PERMIS DE CONTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 26 00007	21bis Rue Vallée de Thoré	Ub	Aménagement des combles + installation de 2 vélux	Favorable

AC1 - Périmètre de l'ABF

AS1 - Périmètre de protection des eaux potables et minérales

EBC - Espace boisé classé

EL2 bis - PPRI (Plan Prévention du Risque Inondation)

EL3 - Servitude de halage et de marchepied

ER 1 - Emplacement réservé

PT2 - Protection liaisons hertziennes

Prochaine commission 09 Juillet 2026 à 19 h

2.3 Commission Voirie, Cimetière et Réseaux Divers

Madame le Maire indique que la commission Voirie, Cimetière et Réseaux Divers s'est réunie le 17 juin dernier. Ludovic DUBOIS, adjoint à la Voirie, fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

I – Travaux programmés

Plusieurs interventions sont prévues dans les prochaines semaines :

Cimetière

Les travaux de remise en état des poteaux et des portails du cimetière sont programmés en semaine 26.

Réfection de la chaussée

Les travaux de PATA et d'enrobés sont prévues en semaine 28. Ils seront réalisés par le service voirie intercommunal.

Marquage routier

En semaine 26, la société GL Décoration interviendra sur la commune afin de rénover les différents marquages routiers : bandes de signalisation, bandes axiales, marquages « STOP », marquages « CEDEZ-LE-PASSAGE ».

Modification de la signalisation

Carrefour rue de Bellevue / rue des Hauts de Vaux

La signalisation sera modifiée avec l'implantation de panneaux « STOP » :

- En bas de la rue de Bellevue, avant l'intersection avec la rue des Hauts de Vaux ;
- Et venant de la salle Jacques Villeret

Carrefour rue de Beauregard / rue de Bellevue

Les panneaux « CEDEZ-LE-PASSAGE » situés rue de Beauregard seront remplacés par des panneaux « STOP ».
Une communication sera faite pour toutes les modifications de circulation et de travaux.

II - Travaux prévus

Plusieurs chantiers sont programmés :

- Rue des Hauts de vaux : pose de caniveaux en béton et installation d'un avaloir au niveau du n° 48.
- Chemin de la Gaudionnerie : reprise du chemin, suivi de la réalisation d'un revêtement en bicouche.
- Pont de la Vallée de Thoré : rénovation complète prévue fin août. Les travaux entraîneront une modification temporaire des conditions de circulation.

III - Travaux en attente de devis :

Les interventions suivantes sont actuellement en attente de devis :

- Rue des Caves : remplacement d'une buse, curage des fossés et débarnage au niveau des n°15 et 17.
- Intersection rue des Caves/Le Peu : suppression de plusieurs arbres
- Chemin des Fonds : Arbre remarquable à tailler

IV - Etude en cours

Une étude est menée afin de déplacer l'entrée d'agglomération au niveau de la sortie de la rue de la Charollière et sur la rue de Beauregard.

Une étude est également en cours afin d'évaluer l'installation de ralentisseurs ou d'un plateau sur ce carrefour, dans le but d'améliorer la sécurité des usagers.

2.4 Commission Bâtiments communaux et Patrimoine

Madame le Maire indique que la commission Bâtiments communaux et Patrimoine s'est réunie le 19 juin dernier. Florian LE SQUER, adjoint aux Bâtiments, fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

I. Projet enceinte de l'école

- Florian LE SQUER informe la commission des devis reçus suite à consultation avec le cahier des charges version avril 2026: Société JACOB pour un montant de 29937,65€ HT (comprenant l'ensemble des travaux de maçonnerie, ainsi que la clôture et le portail du terrain de jeu)
- Société BRUYNEEL pour un montant de 37253€ HT (comprenant la fourniture et pose des grilles « crayons », ainsi que des deux portails d'entrée dans les cours de l'école)

La réalisation des grilles « crayons » en matière métallique étant très onéreuse, la commission propose d'explorer d'autres pistes, notamment la réalisation des crayons en bois.

II - Projet isolation classe maternelle

Pour être éligible aux subventions, la société retenue pour les travaux doit avoir le label RGE.

La seule la société qui possède ce label et qui a répondu est la société GUIBOUT. La commission propose donc de soumettre le devis de cette intervention à l'approbation du conseil.

En parallèle, voir avec l'artisan s'il est possible de descendre la partie centrale du plafond au même niveau que le plafond existant, et non 50cm plus haut comme proposé.

III - Projet charte artisan

Florian LE SQUER propose à la commission la réalisation d'une charte artisan, afin de rappeler à ceux choisis pour la réalisation de différents travaux, les bonnes pratiques attendues (sécurité, propreté, confidentialité, etc.). La commission approuve cette démarche et travaillent sur le projet de la charte.

IV - Questions diverses

Pascal ANDREAU propose d'améliorer l'aire de jeux du city stade en y ajoutant une installation destinée aux 7/13 ans (exemple structure multi-activités combinant escalade, ponts suspendus, plateformes,...). Faire chiffrer ce genre d'installation.

Florian LE SQUER informe la commission que le projet de la salle des fêtes ne pourra pas être accepté en l'état (absence de SAS d'accès au local de rangement). Il est demandé, soit de réaliser un SAS, soit d'asservir la porte d'accès du local à son alarme incendie, de manière à ce que cette porte se ferme automatiquement en cas de départ de feu dans le local (avec possibilité de sortir du local en cas d'enfermement accidentel).

Claire OLLIVIER demande s'il serait possible d'installer dans les classes des systèmes permettant de rafraîchir ou du moins d'améliorer l'ambiance en cas de forte chaleur (exemple ventilateurs au plafond), ou au moins d'équiper un local pour en faire un point fraîcheur disponible à tour de rôle pour les différentes classes.

Elle signale également qu'un moteur de VMC de l'école fait un bruit anormal. Contacter différentes sociétés pour faire chiffrer l'entretien des différentes VMC des bâtiments (Pascal CHARBONNEAUX)

Laura LAROUETTE demande ou en est le projet des futurs logements sociaux et autres. Fanny HERMANGE nous informe que TOURAINE LOGEMENT ne souhaite pas investir dans ce projet. D'autres promoteurs seront consultés en septembre.

Jean Sébastien CHAUVIN demande s'il est possible de refaire les différents marquages au sol de la cour de l'école qui sont très glissants. Les marquages blancs seront refaits de manière anti dérapant.

III – AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 SIEIL 37 : Modification des représentants de la commune au sein du SIEIL 37

Par délibération n°030-2026 en date du 20 mars 2026, le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués de la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37).

Afin de tenir compte d'une modification de cette représentation, il est proposé au conseil municipal d'abroger les dispositions de cette délibération relatives à la désignation des délégués et de procéder à une nouvelle désignation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ABROGE** les dispositions de la délibération n°030-2026 en date du 20 mars 2026 relatives à la désignation des délégués de la commune au sein du SIEIL 37 ;
- **DÉSIGNE** les délégués de la commune au sein du SIEIL 37 comme suit :
 - Titulaire : M. Johnny YOUST
 - Suppléant : M. Ludovic DUBOIS
- **AUTORISE** Madame le Maire à notifier cette décision au SIEIL 37 et à accomplir toutes les démarches nécessaires à son exécution.

3.2 SIEIL 37 : programmation des travaux pour l'année 2027

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est appelé à se prononcer sur la programmation des travaux proposée par le SIEIL 37 au titre de l'année 2027.

Dans le cadre de ses compétences, le SIEIL 37 établit chaque année un programme de travaux destiné à répondre aux besoins exprimés par les communes adhérentes.

Pour l'exercice 2027, il est proposé d'inscrire les opérations suivantes par ordre de priorité :

- **n°1.** SIE 037079-25-1383 / Rue d'Amboise extension d'un point sur PBA,
Montant global de l'opération : 3 486,64 € TTC, montant estimatif restant à la charge de la commune après quote-part du SIEL : 2 033,87 € HT
- **n°2.** SIE 037079-25-0106 : Passage piéton RD376/976 Solaire
Montant global de l'opération : 5 823,96 € TTC, montant estimatif restant à la charge de la commune après quote-part du SIEL : 3 488,38 € HT

Ces inscriptions à la programmation 2027 permettront au SIEIL 37 d'engager les démarches nécessaires à la réalisation des opérations, sous réserve de la validation définitive du programme.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'inscription des opérations au programme 2027 du SIEIL 37, ainsi que l'ordre de priorité retenu pour leur réalisation ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du SIEIL 37 ;

3.3 Modification de la signalisation routière – Implantation de deux panneaux d'entrée d'agglomération Rue de Beauregard et rue de Bellevue

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2213-1 relatif aux pouvoirs de police du maire en matière de circulation ;

Vu le Code de la route et les dispositions relatives à la signalisation et à la police de la circulation ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la réunion de la commission voirie en date du 17 juin 2026 ;

Vu les considérations de sécurité routière et d'aménagement du secteur rue de Bellevue / rue de Beauregard ;

Madame le Maire propose l'implantation de deux panneaux d'entrée d'agglomération sur la rue de Beauregard et rue de Bellevue. Cette modification s'inscrit dans une démarche globale de sécurisation du secteur, intégrant la création d'un plateau surélevé ainsi que l'implantation de deux ou quatre panneaux « STOP » au carrefour rue de Bellevue / rue de Beauregard.

L'installation des deux panneaux d'entrée d'agglomération fera entrer le secteur dans le régime de circulation en agglomération. La vitesse y sera donc limitée à 50 km/h, conformément au Code de la route.

S'agissant d'une voie communale, aucune consultation d'autorité extérieure ni avis préfectoral n'est requis. La signalisation devra respecter les prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et garantir la cohérence des limites d'agglomération ainsi que des régimes de vitesse applicables.

La décision fera l'objet d'un arrêté municipal motivé, suivi des mesures de publicité réglementaires et de la mise en place de la signalisation verticale et horizontale correspondante.

Madame le Maire demande l'avis du Conseil municipal sur l'implantation de deux panneaux d'entrée d'agglomération rue de Beauregard et rue de Bellevue.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité dont :

- 5 abstentions : Pascal ANDREAU, Pascal CHARBONNEAUX, Pascale CHERBONNIER, Ludovic DUBOIS et Florian LE SQUER
- **APPROUVE** l'implantation de deux panneaux d'entrée d'agglomération rue de Beauregard et rue de Bellevue.
- **VOTE** pour deux panneaux « STOP » au carrefour rue de Beauregard/rue de Bellevue;

IV – AFFAIRES FINANCIÈRES

4.1 Subvention à la création de l'association communale « À Thoré, À Travers »

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune soutient les initiatives locales en proposant une subvention à la création d'une association communale d'un montant de 300,00 €.

En ce sens, Madame le Maire propose au Conseil municipal d'examiner la demande de subvention liée à la création de l'association communale « À Thoré, À Travers ».

L'association a pour objet de promouvoir la lecture à travers des actions culturelles, artistiques et de médiation par le biais de spectacle vivant, des ateliers d'expression et la diffusion de la culture auprès des habitants.

Considérant l'intérêt communal des activités envisagées et la volonté de soutenir de nouvelles structures associatives, Madame le Maire propose d'attribuer une subvention d'un montant de 300,00 € à cette association.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'octroi de cette subvention de création pour l'association « À Thoré, À Travers ».

4.2 Remboursement élu

Madame le Maire informe le Conseil municipal que des achats de petites fournitures destinées aux activités périscolaires des enfants, ont été réalisés pour un montant total de 24,76 € (factures jointes).

Afin de permettre le remboursement de Claire OLLIVIER, il convient que le conseil municipal prenne une délibération autorisant ce remboursement.

Madame le Maire demande l'avis du conseil municipal pour autoriser le remboursement des frais avancés par Claire OLLIVIER.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le remboursement des frais avancés par Claire OLLIVIER pour un montant de 24,76 €.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

5.1 Sécurisation interne des bâtiments communaux et dispositifs de vidéoprotection

Ludovic DUBOIS informe le conseil municipal qu'il a reçu un devis pour la vidéo protection des bâtiments communaux. Un audit doit être réalisé par la gendarmerie afin de nous guider au mieux. L'assemblée demande un devis comparatif et de voir également avec les communes voisines si un achat groupé peut être réalisé. Les devis seront éventuellement soumis conseil municipal de septembre.

5.2 Informatique – Téléphonie – Site internet

Sylvain THUISSARD informe le conseil municipal que différents devis pour l'informatique, la téléphonie et site internet sont en cours et seront présentés lors de la prochaine commission Communication pour une réalisation possible pour la fin du deuxième semestre 2026.

5.3 Guitare en Cher

Sylvain THUISSARD informe le conseil municipal que la 5^e édition de Guitare en Cher s'est très bien déroulée. L'association a reçu des très bons retours sur les artistes présents ainsi que sur le feu d'artifice. Une soixantaine de bénévoles participent à cette manifestation. Il faudra prévoir pour l'année prochaine plus d'aide au démontage et rangement.

5.4 Trombinoscope des élus

Voir lors d'un conseil municipal à la rentrée pour qu'il y ait un maximum de participants.

Agnès VERLA remercie les enfants et agents du centre de loisirs ainsi que de l'accueil périscolaires de l'école des Deux Rives pour leur participation à la réalisation de la décoration du radeau pour Jour de Cher. Elle informe également qu'il y aura la possibilité via les réseaux sociaux ainsi qu'une tablette mise à disposition lors des festivités de Jour de Cher pour voter pour le plus beau radeau.

Amélie FOULON demande des précisions sur l'organisation du restaurant scolaire pour la rentrée 2026-2027.

Claire OLLIVIER l'informe que l'organisation et les tarifs, restaurant scolaire et garderie, seront débattus lors de la commission scolaire qui aura lieu le mardi 26 juin 2026. Les effectifs restent sensiblement les mêmes sur le RPI. Elle a été également contactée par des administrés au sujet de la tonte impasse d'Orget, Ludovic DUBOIS l'a informé que les services techniques n'ont pas encore fini cette zone.

Pascal ANDREAU informe le conseil municipal que l'association Les Pieds dans la Sauce demande le prêt du tracteur avec l'aide d'un élu afin de pouvoir transporter les toilettes sèches lors du festival Jour de Cher. Un mail doit être envoyé par le président de l'association en mairie pour cette demande et Pascal ANDREAU se propose de conduire le tracteur pour l'installation et le rangement des toilettes sèches. Il demande également si le terrain rue des Caves est toujours en vente, Madame le Maire va se renseigner auprès de l'avocat.

Pascale CHERBONNIER demande à ce que la réunion Urbanisme du mois d'août soit avancée au 6 août au lieu du 13 août 2026 en raison des congés d'été.

Jean-Sébastien CHAUVIN informe le conseil municipal qu'il a rencontré avec Sylvain THUISSARD, les organisateurs L'Epopée Royale qui se déroulera le 21 novembre 2026. L'épreuve traversera la commune, une demande de bénévoles a été faite auprès de l'association Chemin Faisant pour la sécurisation des voies communales lors de leurs passages. Il informe également le conseil municipal qu'il a rencontré un prestataire pour chiffrer la taille de la haie du terrain de pétanque ainsi que des arbres rue des Caves et sur l'arbre Chemin des Fonds.

Sylvain THUISSARD soumet l'idée de décorer les arbres du terrain communal lors de la 5^e édition de Jour de Cher. L'assemblée est d'accord sur le principe et voit l'organisation pour trouver rubans, tissus.

François COHADIER informe que beaucoup d'incivilité sont constatées sur les dépôts des bennes à verres et vêtements derrière la salle des Fêtes, une réflexion à mener lors de vidéo protection.

Florence FRADET a participé la réunion d'information budgétaire destinée aux nouveaux élus le 2 juin 2026 par M. Éric CHANOT, conseiller aux décideurs locaux. Les explications présentées lors de cette réunion se sont révélées très techniques et difficiles à appréhender pour des élus ne disposant pas de connaissances préalables en comptabilité publique. Madame la Maire propose de demander une formation sur ce thème à un autre organisme. Elle demande également si on a un retour pour la visite du centre de tri Trivaldeloire de Parçay-Meslay. A ce jour, aucun retour de la communauté de communes.

Claire OLLIVIER informe le conseil municipal qu'une réunion personnel a eu lieu le 21 mai dernier. Un point a été fait sur les agents et sur le fait qu'un roulement doit être fait à chaque vacances entre les maternelles et élémentaires.

Le prochain conseil municipal ne se tiendra pas le 2^e lundi du mois, mais le mercredi 15 juillet 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

